

# Île de Ré : des statistiques trompeuses

**DÉCRYPTAGE** Selon une analyse d'Orange depuis une étude des déplacements de ses abonnés, l'île de Ré a vu sa population gonfler de 30% avec l'exode d'habitants de l'Île-de-France. Statistique éclairante mais trompeuse

**Ce qui se dit** Selon une étude statistique dévoilée par Orange à partir d'une analyse des déplacements de ses abonnés téléphoniques, 17% des habitants de la métropole du Grand Paris ont quitté l'Île de France entre le 13 et le 20 mars. Un exode qui concernerait tout de même 1,2 million de personnes. Pour la plupart de ces Parisiens propriétaires d'une résidence secondaire où familiale et désireux de rejoindre la province, les zones littorales ont été des destinations de choix. Orange complète son étude d'un chiffre éloquent concernant l'île de Ré qui « a vu sa population augmenter de 30% ». Ainsi présenté, le bond a de quoi surprendre. Il faut pourtant le relativiser.

**Ce qui se passe** Jeudi 19 mars, en marge d'un contrôle routier

conduit par ses hommes à la sortie du pont reliant l'île à La Rochelle, le colonel Bruno Makary (commandant du groupement de gendarmerie en Charente-Maritime) assurait que ce ne sont que 3 000 personnes qui sont arrivées dans l'île de Ré. Si les chiffres de la gendarmerie étaient justes, cela représenterait une hausse de 16% de la population rétaise, soit deux fois moins que les chiffres avancés par Orange. On peut raisonnablement penser que la gendarmerie et les services de l'État ont eu tendance, la semaine dernière, à minorer le phénomène dans un but évident de maintien de l'ordre. Il s'agissait de ne pas attiser les tensions relayées sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, les chiffres dévoilés par Orange peuvent tenir lieu d'estimation très fiable. Tou-

tefois, la statistique ne peut être considérée sans être contextualisée. Un « bond de 30% » de la population rétaise représente l'arrivée dans l'île de 5 400 personnes. La population de l'île à l'année s'élève à 18 000 habitants.

**En conclusion** Pourquoi faudrait-il relativiser cette arrivée de 5 400 personnes ? Pour deux raisons : primo, ces Parisiens ont tous des domiciles puisque ce sont des résidents secondaires donc l'enjeu sanitaire se limite au respect des règles du confinement. Il n'y a pas de difficulté liée au logement de ces nouveaux arrivants. Depuis la fin de semaine dernière et l'interdiction de se promener sur les plages, « les règles du confinement sont plutôt bien respectées », selon la gen-

darmerie. Au passage, dans les rangs de la gendarmerie en fin de semaine dernière, on constatait que la plupart des verbalisations dressées dans l'île de Ré concernaient des locaux et non des résidents secondaires...

Secundo, si 30% d'arrivées inopinées sur un territoire peuvent représenter une hausse de fréquentation difficile à gérer dans nombre de territoires, c'est une proportion tout à fait acceptable pour une île qui, tous les étés, voit sa population être multipliée par 10 (180 000 vacanciers hébergés au plus fort de la saison). Bref, si l'île est capable de supporter une hausse de 900% de sa population en été, les 30% liés au confinement ne semblent pas constituer un problème insurmontable.

**Luc Bourrienne**